

# Le feuillet de la Communauté Sarcelles

Pin'has  
19 Tamouz 5786  
4 Juillet  
2026  
364

## Dvar Torah

La Paracha de cette semaine commence par ces mots: «Pin'has... a détourné ma colère des Enfants d'Israël en défendant avec zèle Ma cause parmi eux... C'est pourquoi... Je lui ai donné une Alliance de paix. Lui et ses descendants posséderont une Alliance éternelle de prêtrise, parce qu'il a agi avec zèle pour son D-ieu.» Une question se pose: l'acte de Pin'has d'exécuter Zimri, décrit à la fin de la Paracha de Balak, nécessita courage et sacrifice de soi. Néanmoins, il est curieux que Pin'has reçût «une Alliance éternelle de prêtrise» en récompense. La Kéhouna, en effet, ne peut pas être acquise à travers des actions humaines; elle ne dépend nullement de quelque réalisation spirituelle que ce soit. Dans la mesure où Pin'has n'était pas auparavant un Cohen, comment sa conduite, aussi vertueuse a pu-t-elle lui valoir cette distinction? Comprendons pour cela que ce qui caractérisait Pin'has était son zèle pour l'honneur de D-ieu. Ce qui le préoccupait était le danger spirituel qui menaçait le Peuple Juif et non le danger physique qu'il pouvait encourir. Ainsi, non seulement Pin'has risqua-t-il sa vie, mais il le fit alors qu'il n'en avait pas l'obligation. Qu'est-ce donc qui motiva Pin'has? Il voulut «détourner la colère [de D-ieu] de sur les Enfants d'Israël». Il avait compris ce qui devait être fait dans ce but et fut prêt à prendre tous les risques nécessaires. C'est là le véritable zèle: mettre son propre bien-être, à la fois spirituel et matériel, de côté et s'engager de façon illimitée dans l'accomplissement de la Volonté de D-ieu. Réciproquement, une telle approche suscite une réponse illimitée

## PIN'HAS

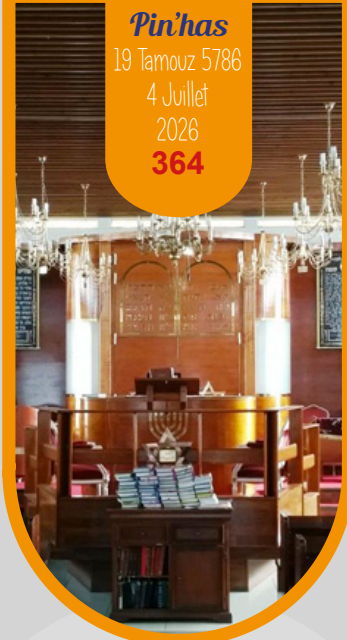
de la part de D-ieu. Car lorsqu'une personne dépasse ses limites naturelles dans son Service divin, D-ieu lui accorde une récompense qui n'est pas limitée par la Nature. C'est pour cette raison que Pin'has put recevoir le statut de Cohen, contre toute logique. Nos Sages identifient Pin'has au Prophète Elie. Le Service divin d'Eliahou se caractérisait également par le zèle, comme il est écrit: «J'ai été très zélé pour l'amour de D-ieu, le Seigneur des Armées.» Par ailleurs, lorsque le Rambam définit la mission du Prophète Elie à la fin des Temps, il écrit qu'«il viendra uniquement pour établir la Paix». Aussi, pour mettre d'emblée l'accent sur cette direction, D-ieu dit à Pin'has qu'en récompense de son zèle, il lui était donné «une Alliance de paix». Ces deux dynamiques, le zèle et la paix, sont d'importance fondamentale à notre époque. Beaucoup de membres de notre Peuple mènent une vie déconnectée de leurs racines juives, alors que l'avenir de notre Peuple dépend justement d'un engagement zélé dans la perpétuation de notre héritage. Car c'est la conviction intime émanant du profond de l'âme qui fait impression sur autrui. Les arguments intellectuels ne peuvent pénétrer le cœur. Un cœur s'ouvre à un cœur. C'est donc un engagement zélé, pénétré de chaleur et d'amour du prochain, qui motivera nos semblables à découvrir en eux-mêmes leur propre étincelle juive. Ces efforts hâteront la venue d'une ère où le Prophète Elie identifié à Pin'has reviendra pour annoncer de bonnes nouvelles: La venue de Machia'h et la Délivrance finale.

## Collel

Pourquoi Hachem a-t-Il ajouté deux lettres de Son Nom aux familles des Béné Israël?

## Le Récit du Chabbat

Un jour, le fameux Rabbi Yoël Sirkiche arriva dans la ville de Levouv chez son gendre Rabbi David Ségal. Ce dernier remplissait la fonction de chef du Beth-Din. La nouvelle de son arrivée se répandit rapidement, et tous les habitants s'empressèrent de venir le saluer. Parmi la foule, se trouvait un érudit particulièrement vertueux et respecté. Mais il restait à l'écart et ne s'approchait pas du célèbre visiteur. Rabbi David Ségal remarqua sa réserve et lui en demanda la raison. «Je m'éloigne de votre invité car Eliahou Hanavi s'est révélé à moi et m'a annoncé qu'il a été mis en anathème ('Hérem) au Ciel», expliqua-t-il. «N'avez-vous pas honte de prononcer



## Horaires de Chabbat

Hadlakat Nèrot: 21h40  
Motsaé Chabbat: 23h04

1) Pendant la période de Ben Hamétsarim du 17 Tamouz jusqu'au 9 Av au soir, on ne doit pas autoriser les mariages, les danses, l'écoute de la musique à la radio sur cassette ou sur disque. Certains décisionnaires permettent d'écouter des chansons douces, non accompagnées d'instruments de musiques (chants à Capella), comme des prières ou autres car l'interdiction est si la musique provoque la joie ou la danse. Une personne qui est un peu triste n'est pas autorisée à écouter de la musique, mais si elle souffre d'angoisse, elle sera autorisée à écouter de la musique (musique de Thora) jusqu'à Roch 'Hodech Av. Un malade des nerfs sera autorisé même le jour de Tichâ Béav. Il est permis de faire écouter de la musique à une personne malade même en bonne santé pour remonter son moral. Il est permis de laisser la musique du téléphone, ou un disque téléphonique, un air de musique dans le bus ou le métro ou un cours avec un fond musical, mais celui qui s'en abstient, que la bénédiction repose sur lui.

2) Il sera permis de mettre du linge neuf (linge qui n'a pas trop d'importance: chaussettes, linges de corps, pyjamas...) Pour des vêtements neufs de valeur, costumes, ensembles... il est préférable de les revêtir en l'honneur de Chabbath. Il sera permis d'acheter des nouveaux meubles ou une nouvelle voiture du 17 Tamouz jusqu'à la veille de Roch 'Hodech Av. Mais après Roch 'Hodech Av il y aura plus (+) d'interdictions. Il sera permis d'acheter et d'offrir un cadeau du 17 Tamouz jusqu'à la veille de Roch 'Hodech Av. Pour une Brith Mila, Pidyonone Haben ou Bar Mitsva il sera permis d'acheter et d'offrir un cadeau même pendant la semaine de Tichâ Béav. Il sera permis d'enduire ou de peindre une maison du 17 Tamouz jusqu'à la veille de Roch 'Hodech Av. Il est permis d'acheter des vêtements même après Roch 'Hodech Av, si c'est une opportunité qui ne se représentera pas après Tichâ Béav.

(D'après Or Létsiyone du Rav Aba Chaoul - Yalkout Yossef - Ben Ich 'Haï)

לעילוי נשמות

à Josiane Esther Soria Bat Sim'ha à Sarah Bat Nouna à Yaacov Ben Lisa à Abraham Ben Malka Bénais à Ra'hamim Raymond Ben Esther Zuili  
à Fortune Messaouda Bat Aïcha à Juliette Léa bat Sassia Shachouna à Léonie Dabia Bat Julie Débora

des mots pareils?» lui reprocha sévèrement Rabbi David. «Comment ne craignez-vous pas de diffuser un si grossier mensonge sur le guide de la génération? En parlant comme vous le faites, c'est la Thora elle-même que vous injuriez!» L'érudit baissa la tête en donnant sa réponse, mais n'hésita pas à parler. «Ce n'est pas pour humilier et pour mépriser votre hôte que j'ai dévoilé ce que j'ai appris», dit-il d'une voix humble et douce. «Je n'ai ni menti, ni inventé quoi que ce soit. Je suis prêt à vous raconter ce qui a causé l'anathème. Voilà tous les détails de l'histoire»: Dans une certaine ville, une querelle s'éleva entre deux Juifs sur la place du marché. L'un avait vendu à l'autre une charrette chargée de bois et avait été payé trois pièces d'or. Mais il réclamait encore dix sous, prétendant qu'ils avaient convenu ce prix entre eux. L'acheteur refusait d'ajouter ces quelques sous. Comme la dispute s'envenimait, ils décidèrent de présenter leurs arguments respectifs devant le Tribunal dans leur ville. Mais à ce moment, ils aperçurent Rabbi Yoël Sirkich, votre invité, qui passait dans leur ville. Ils arrêtèrent sa voiture pour lui soumettre leur cas, et lui demandèrent de décider qui d'entre eux avait raison d'après la loi de la Thora. En entendant ce qui avait causé leur dispute, Rabbi Yoël s'irrita. «Est-ce pour dix sous que vous devriez me retenir!» Leur reprocha-t-il. «Faut-il se quereller pour une somme aussi insignifiante? N'est-ce pas une marque de mépris pour ceux qui étudient la Thora que de les mêler à une dispute pour quelques sous?» Il les quitta sans se prononcer sur leur différend et continua son voyage. Cette histoire souleva une sévère critique dans le Ciel. La Justice changea-t-elle qu'il s'agisse d'un sou ou de cent? N'est-il pas écrit explicitement dans la Thora: «Vous écouterez le petit comme le grand» (Dévarim 1, 17). La Guemara (Sanhédrin 8a) rapporte ce que Rech Lakich enseigne à ce propos: «la Thora exige de considérer un jugement concernant un sou comme celui concernant cent sous». Depuis ce jour, Rabbi Yoël Sirkich est banni par le Tribunal Céleste. Il incombe à vous, vénéré Rabbi qui êtes son gendre, de lever cet anathème, conclut l'érudit. Refusant de croire ce qu'il venait d'entendre, Rabbi David Ségal prit son célèbre beau-père à part et lui rapporta les paroles de l'érudit de leur ville. «C'est exact!» reconnut aussitôt Rabbi Yoël Sirkich. «Tout est vrai jusque dans les moindres détails!» Rabbi David Ségal réunit son Tribunal le jour-même. Grâce à l'intervention d'Eliahou Hanavi, l'erreur put être réparée et le grave anathème fut annulé



Le Midrache [Yalkout Réouveni – Pliya] enseigne: «Comme Moché ne s'est pas montré empressé à combattre Zimri, personne ne connaît l'emplacement de sa tombe.» De nombreuses grandes personnalités se sont étonnées de cette explication du Midrache, et du rapport qu'il y a entre les deux choses. Rapportons deux commentaires: **1)** Quel est le rapport entre l'épisode de Zimri et la tombe de Moché? Rabbi Yéhonathan [voir Birkat Hachir] explique pourquoi D-ieu fit en sorte que personne ne connaisse le lieu de sépulture de Moché. En effet, les athées prétendent qu'il n'est pas possible que Moché fût aussi grand que le dit la Thora. Selon eux, s'il avait atteint un niveau tel qu'il puisse monter au ciel et parler face à face avec la Présence divine, il ne serait pas mort comme un être humain ordinaire; il aurait vécu éternellement comme 'Hanokh et Eliahou Hanavi. Ils affirment donc que la personnalité de Moché décrite par la Thora n'est qu'une exagération de la part de Moché. Cet argument est ridicule car si Moché avait écrit la Thora de sa propre initiative, qui l'aurait forcé à écrire «Moché mourut»? Il aurait pu écrire qu'il était monté vivant au Ciel, ce qui aurait mis sa grandeur en exergue. Le verset «Moché mourut» est la preuve la plus claire que «Moché est vrai et sa Thora est vraie». Cette preuve est convaincante parce que personne ne connaît le lieu de la tombe de Moché. Mais si l'on savait où il est enterré, il n'aurait pas pu écrire qu'il était monté vivant au ciel. Le fait que personne ne connaisse son lieu de sépulture constitue une preuve de la véracité de la Thora de Moché. On comprend à présent les paroles du Midrache. Si Moché n'avait pas tardé à défendre l'honneur de D-ieu dans l'épisode de Zimri, il aurait mérité lui aussi la récompense de Pin'has, celle de vivre éternellement. En effet, chaque Mitsva a sa récompense fixe. S'il n'était pas mort, les athées n'auraient pas remis en question la véracité de la Thora. Mais comme il a tardé et est mort comme tous les humains, il fallait dissimuler sa tombe afin de fournir une preuve de la véracité de la Thora. **2)** Le livre Dérouch Chmouël rapporte au nom de Rabbi Leib de Pintchoff une explication sur les paroles du Midrache: «Qui est plus grand que Moché? [Personne!] C'est pourquoi c'est le Saint béni soit-Il Lui-Même qui s'est occupé de l'enterrer (en récompense de s'être occupé lui-même des ossements de Yossef – voir Sota 13b). Bien que Pin'has, qui est Eliahou, ait été son compagnon d'étude, pourquoi ne l'a-t-il pas enterré? Parce qu'il était Cohen.» Quand nous examinons la chose de près, nous nous apercevons que Pin'has n'a été nommé Cohen qu'après avoir tué Zimri. Par conséquent, si Moché avait tué Zimri, Pin'has n'aurait pas été nommé Cohen, et il aurait enterré Moché, alors nous connaîtrions l'emplacement de sa tombe. C'est donc une explication des paroles du Midrache: «Comme Moché ne s'est pas montré empressé à combattre Zimri, personne ne connaît l'emplacement de sa tombe.»

## Réponses

Il est écrit dans notre Paracha: «Réouveni, premier-né d'Israel. Les fils de Réouveni: 'Hanokh, d'où la famille des 'Hanokhi הַחֲנוּכִי, de Palou, la famille des Paloui הַפְּלוּאִי» (Bamidbar 26, 5). Rachi explique ce verset en ces termes: «Les autres Peuples se moquaient d'eux (les Béné Israël) en disant: 'Comment peuvent-ils fixer leurs lignées familiales selon leurs Tribus? S'imaginent-ils que les Égyptiens n'ont pas séduit leurs mères? S'ils ont été leurs maîtres, à plus forte raison l'ont-ils été de leurs femmes!' Voilà pourquoi le Saint béni soit-Il a associé Son Nom («Ya-יה») au leur, par les lettres Hé au début et Youd à la fin, comme pour porter témoignage qu'ils sont bien les fils de leurs pères. Cette pensée a été exprimée par David: 'Les Tribus de Ya (Hachem) שְׁבֵטֵי-יָהּ (Chivté Ya) sont un témoignage pour Israël' (Téhilim 122, 4) – ce Nom-là témoigne pour eux quant à leur sainte filiation (et le fait que la Chék'hina réside parmi eux – Métsoudat David). C'est pourquoi elles portent toutes des noms comme הַחֲנוּכִי Ha'Hanokhi, הַפְּלוּאִי Hapalouï. Mais pour יִמְנָה Yimna (verset 44), il n'était pas nécessaire de l'appeler: 'la famille הַיִּמְנִי Ha-Yimni' car le nom contient déjà un Youd au début et un Hé à la fin». Le Midrache précise [Yalkout Chimoni 1, 773]: «A cet instant, D-ieu appela le préposé aux enfantements et lui demanda de dessiner les enfants à l'image de leur père (afin de lever tout soupçon concernant leur ascendance)» [la Guemara – Ména'hot 29b, interprétant le verset: «Car en D-ieu l'Éternel בֵּיהּ (BéYa) vous avez un roc immuable צֹר עוֹלָמִים צֹר עוֹלָמִים» (Isaïe 26, 4), explique que les Mondes עוֹלָמִים – et l'homme est un «petit monde» – sont «dessinés» – le mot צֹר (Tsour - roc) s'apparente au mot צִיּוּר (Tsiour - dessin) – à l'aide des Lettres Youd et Hé בֵּיהּ du Nom divin, d'où l'ajout de ces deux Lettres dans les noms de familles des Tribus]. Ce témoignage d'Hachem est intervenu lors du recensement de la quarantième année et non pas lors des précédents, car bien que le mépris des Peuples envers Israël existait depuis la Sortie d'Égypte, il n'y avait pas de nécessité (en raison de leur haut niveau spirituel) d'apporter l'attestation de leur ascendance juive paternelle. En revanche, lorsque les Béné Israël succombèrent à Chittim aux attraites des filles de Moab et se dépravèrent, il devint nécessaire de démentir les propos méprisants (mais quelque peu crédibles) des Nations, en témoignant du contraire [Sfat Emet]. Pour quelle raison est-il d'abord écrit «Hé» (au début du mot) puis «Yous» (à la fin du mot); on aurait pu penser écrire le contraire comme dans le mot «שְׁבֵטֵי-יָהּ Chivté Ya» (les Tribus d'Hachem)? Or, nous savons que la lettre «Youd» symbolise l'homme («איש Ich») et le «Hé» symbolise la femme («אשה Icha»). Puisque l'accusation et le mépris des Peuples visaient en premier lieu les femmes (souponnées d'avoir été séduites par les Égyptiens), il fallait à juste titre que le témoignage de D-ieu s'exprime d'abord à leur égard (le Hé avant le Youd) pour attester, que bien au contraire, elles faisaient preuve d'un comportement exemplaire: Elles éveillaient le désir chez leurs maris, pour s'unir à eux pendant les années d'esclavage, et leur fermaient la porte de leur tente pendant la faute du «Veau d'Or» (refusant leur comportement de débauche) [aussi, les deux Lettres, Youd et Hé, inscrites dans les noms des familles des Tribus, venaient-elles témoigner de la Présence Divine au sein des couples juifs, comme l'enseignant nos Sages: «L'homme איש et la femme אשה méritantes bénéficiant de la Présence divine (יה) – Sotah 17a] [Kli Yakar]. Deux fautes graves furent commises avec les filles de Moab: l'idolâtrie et la débauche. Le premier péché «endommagement» le Nom divin אֵל (E-I) [car ils ont transgressé: «N'adore pas le D-ieu d'un autre peuple לֹא-יָבֹר (Lé-E-I Nékhâr) (Téhilim 81, 10)] et le second, le Nom divin יָהּ (Ya). Pin'has répara par son acte de bravoure ces deux fautes; c'est pour cela qu'il mérita d'être Eliahou Hanavi, appelé aussi Elich אֵלִיָּהּ (Malakhi 3, 23), portant ainsi en lui ces deux Noms divins rétablis [Chlah]